

Déchets ménagers

Déchets « domestiques » (restes de repas, couches culottes, litières, vaisselles cassées, cassettes vhs, ...)

Les lundis et jeudis

En sacs fermés dans le bac à couvercle vert



Végétaux et biodéchets;
pensez composteur !!

Emballages

TOUS les emballages ménagers
en métal, en carton ou en plastiques et les papiers

Les mercredis

En vrac, sans les laver, vidés,
dans le bac à couvercle jaune



Végétaux

Gazon, feuilles, fleurs coupées, élagage en fagots

Les mardis du 26 mars au 3 décembre

En vrac dans le bac à couvercle marron ou dans des sacs en papier

Branches de moins d'1,5 m de long et diamètre inférieur à 10 cm.
Non autorisés: terre, souche, tronc, ...

Encombrants

Objets volumineux des ménages, matelas, meubles

Les mardis

- 27 février
- 30 avril
- 25 juin
- 27 août
- 29 octobre
- **7 janvier 2025**



Les gravats, les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), doivent être déposés à la déchèterie (machine à laver, téléphone, grille pain, téléviseur, ...)

Sans bouchon,
sans couvercle, sans sac

Verre



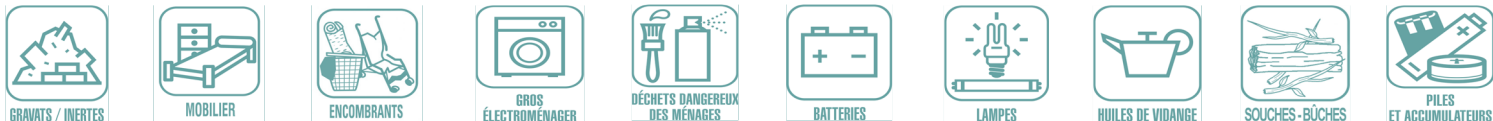
Pour toutes livraisons ou
réparations de bacs,
utilisez le formulaire sur:
www.coeur-yvelines.fr
ou
appelez le **01 34 89 23 17**

Sortir les bacs la veille au soir de la collecte et les rentrer le jour du ramassage

Déchèterie intercommunale

Lundis - Mercredis - Vendredis de 16h à 19h
Samedis de 10h à 12h et de 14h à 19h

Route de Septeuil à Villiers-Saint-Frédéric (près du lycée Viollet-le-Duc)



Gravats, matériaux inertes

Pierres, parpaings, béton, tuiles, ...

Encombrants

Objets volumineux, vélos, parquet, plâtre, ...

Mobilier

Meubles, literie, placards, mobilier de jardin, ...

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

Ordinateurs, téléviseurs, cumulus, sèche-cheveux, téléphones, jeux, ...

Déchets toxiques

Peintures, solvants, désherbants, chlore, aérosols, détergents, filtres à huile, ...

Batteries automobiles

Lampes, ampoules (avec le symbole « poubelle barrée »)

Huiles de vidange

Souches, bûches de diamètre supérieur à 10 cm

Piles, cartouches d'imprimantes

Radiographies

Réservée aux particuliers sur
présentation d'une pièce d'identité
et d'un justificatif de domicile



Nouveaux déchets acceptés

Outillages du peintre



Pinceaux, brosses, rouleau, couteaux, bacs de peinture

Huiles de friture

Cartouches Brita



Déchets acceptés



Une question, un doute ?



01 34 89 23 17



accueil@ccc.fr

www.cœur-yvelines.fr